

**JUIN 1996**

Déterminez la fonction des mots ou groupes soulignés, et donnez vos critères de reconnaissance :

- 1) Je vous suis plus redevable que tout autre ; vous m'avez jugé digne de l'honneur de votre amitié. (J-M de Hérédia)
- 2) Mon pays, mon pays a des mares où se reflètent les gestes fous des fugitifs, et se ride la mémoire des vents. (Aragon)
- 3) Certaines autres fleurs, grâce à un accident de terrain, survivent à la gelée. (G. Sand)

**SEPTEMBRE 1996**

**Texte d'appui :**

Jean-Louis en vint à parler de ce qu'il ferait, à la sortie du collège...

— Naturellement, je préparerai une thèse...

Elle lui demanda combien de mois il consacrerait à cette thèse. Il répondit vivement qu'il ne s'agissait pas de mois mais d'années. Il lui nomma de grands philosophes : leurs thèses contenaient déjà l'essentiel de leur système. Et elle, indifférente aux noms qu'il citait, n'osait lui poser la seule question qui l'intéressât : attendrait-il, pour se marier, d'avoir fini ce travail ? La préparation d'une thèse était-elle compatible avec l'état de mariage ?

— Si je pouvais être chargé de cours à Bordeaux... mais c'est très difficile...

Comme elle l'interrompait, un peu étourdiment, pour dire que son père se ferait fort d'obtenir cette place, il protesta d'un ton sec...

(François Mauriac, *Le Mystère Frontenac*.)

**JUIN 1997**

—a) Eléonore se rendait tous les soirs sur la terrasse pour contempler le ciel.

—b) Sur la vieille maison alsacienne, une cigogne avait construit son nid.

**SEPTEMBRE 1997**

**Texte :**

La procession se déroulait dans le chemin creux ombragé par les grands arbres poussés sur les talus des fermes. Les jeunes mariés venaient d'abord, puis les parents, puis les invités, puis les pauvres du pays, et les gamins qui tournaient autour du défilé, comme des mouches, passaient entre les rangs, grimpaient aux branches pour mieux voir.

Le marié était un beau gars, Jean Patu, le plus riche fermier du pays. C'était, avant tout, un chasseur frénétique, qui perdait le bon sens à satisfaire cette passion, et dépensait de l'argent gros comme lui pour ses chiens, ses gardes, ses furets et ses fusils.

La mariée, Rosalie Roussel, avait été fort courtisée par tous les partis des environs, car on la trouvait avenante, et on la savait bien dotée ; mais elle avait choisi Patu, peut-être parce qu'il lui plaisait mieux que les autres, mais plutôt encore, en Normandie réfléchie, parce qu'il avait plus d'écus.

(Maupassant, *Farce normande*)

## JUN 1996

1) **digne** : attribut du COD *m'*

**Catégorie** : l'attribut est une fonction adjectivale : on y trouve un adjectif, un participe, certains adverbes (rares), une subordonnée relative, tous éléments assimilables à des adjectifs ; mais aussi des éléments nominaux, avec une valeur différente. Ici, c'est un adjectif qualificatif, apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : l'attribut s'accorde en principe en genre et nombre avec le sujet ou le COD ; cet adjectif s'accorde bien en genre et nombre avec le COD *m'* (masculin singulier, mais il est épïcène).

**Contexte et syntaxe** : l'attribut est une fonction essentielle, non supprimable dans la phrase canonique ; cet adjectif ne peut être retiré sans que cela nuise à la grammaticalité de la phrase (l'attribut ne tolère pas d'ellipse) : *Vous m'avez jugé* prend un tout autre sens.

Il se trouve à sa place canonique derrière le verbe *avez jugé*, sans pause ; il se trouverait derrière le COD (lui-même derrière le verbe) si celui-ci était un nom, mais un COD pronom personnel passe devant le verbe. Il n'est ni déplaçable ni détachable : \**Digne, vous m'avez jugé...* (aucun sens).

Dans une transformation passive, l'attribut du COD devient attribut du sujet : *J'ai été jugé digne...*

**Sémantique** : le verbe *juger*, qui exprime une opinion, relie sémantiquement l'attribut au COD, de même que le verbe *sembler* relierait l'attribut au sujet avec la même valeur sémantique. L'attribut apporte une caractérisation à ce COD, ce qui est le rôle d'un adjectif (catégorie de base de l'attribut).

2) **la mémoire** : sujet inversé de *se rider*

**Catégorie** : le sujet est une fonction nominale, où l'on peut trouver un syntagme nominal, un nom propre, un pronom, un infinitif, ainsi qu'une subordonnée conjonctive pure ; ici, c'est un syntagme nominal (déterminant + nom commun), apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : ce syntagme donne ses marques de nombre et de personne au verbe *se ride* : 3<sup>ème</sup> personne du singulier. Un temps composé du verbe montrerait aussi un accord en genre (*s'est ridée*).

**Syntaxe** : le sujet est une fonction essentielle ; ici, il assume bien une fonction essentielle par rapport au verbe, et même la seule fonction essentielle de la proposition : \**Se ride* n'a pas de sens. le syntagme se situe sans pause derrière le verbe, à une place inversée qui n'est donc pas canonique, pour des raisons de style (l'auteur semble vouloir mettre ce sujet en valeur ; aucune confusion n'est possible avec un COD). Dans la phrase canonique *La mémoire se ride*, le sujet n'est ni déplaçable ni détachable : \**La mémoire, se ride / Se ride, la mémoire...*

**Sémantique** : ce syntagme représente celui dont on parle, qui s'actualise dans le verbe et qui actualise le verbe. On dit traditionnellement qu'il fait l'action (discutable). C'est le « thème » de la phrase, le verbe assurant le « propos » ou « prédicat ». Il y a une sélection sémantique très forte entre le verbe et son sujet : au départ, seule une surface peut se rider, mais ici l'emploi est métaphorique.

3) **grâce à un accident de terrain** : complément circonstanciel de cause (le verbe étant *survivre*)

**Catégorie** : le complément circonstanciel est une fonction adverbiale ; on y trouve des adverbes, des syntagmes nominaux prépositionnels, des infinitifs, des subordonnées conjonctives ou participiales ; ici, c'est un syntagme nominal prépositionnel, apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : aucun accord, aucun lien morphologique n'est possible avec un autre élément de la phrase.

**Syntaxe** : le syntagme est prépositionnel ; il se situe, détaché par deux virgules, entre le sujet et le verbe, mais cette place n'est pas obligatoire, le syntagme est mobile : *Grâce à un accident de terrain, certaines autres fleurs survivent à la gelée / Certaines autres fleurs survivent à la gelée grâce à un accident de terrain*. Le syntagme n'assume pas une fonction essentielle, il est supprimable, il ne se trouve pas présent dans la phrase canonique *Certaines fleurs survivent à la gelée* ; c'est un complément de phrase, à rôle profondément sémantique.

Le questionnement correspondant est adverbial : *pourquoi ?*

**Sémantique** : par rapport non seulement au verbe, mais à la phrase entière, ce syntagme exprime sémantiquement une explication quant au fait qui est rapporté, c'est-à-dire une sorte de cause, un fait qui permet à l'action principale de se réaliser ; ce complément possède une autonomie sémantique ; son sens, reconnaissable même en l'absence du reste de la phrase, est sélectionné par celui de la phrase minimale. Il ne s'agit pas de moyen, ce qui supposerait un comportement volontaire, intentionnel, des fleurs en question, ceci est improbable.

## SEPTEMBRE 1996

— **lui** : COI 2<sup>nd</sup> de *demanda*

**Catégorie** : le complément d'objet est une fonction nominale ; on y trouve un syntagme nominal, un nom propre, un pronom, un infinitif, ainsi qu'une subordonnée conjonctive pure, une subordonnée interrogative ou infinitive (COD) ; le pronom personnel *lui* est apte à être COI 2<sup>nd</sup>.

**Morphologie** : aucun accord n'est possible en principe avec un COI, mais le pronom personnel varie en fonction ; ce pronom personnel est à une forme régime indirect du singulier.

**Contexte** : ce pronom est accompagné d'un autre complément d'objet, la subordonnée interrogative *combien de mois il consacrerait à cette thèse*, qui est COD 1<sup>er</sup> de *demanda*. Le syntagme du COI 2<sup>nd</sup>, quand il est nominal, est déterminé et prépositionnel : *demander une chose à une personne*. Il est placé devant le verbe, puisque c'est un pronom personnel ; si c'était un syntagme nominal, il serait juste derrière le verbe, sans pause, devant le COD qui est plus long que lui. Dans la phrase canonique, on trouve dans l'ordre : sujet + verbe + COD 1<sup>er</sup> + COI 2<sup>nd</sup>. Le verbe est de valence

triple (3 fonctions essentielles).

**Syntaxe** : il assume une fonction essentielle par rapport au verbe *demanda*, de même que le COD. Dans la phrase canonique, un CO n'est pas supprimable : \**Il demanda*. Dans une transformation passive, le COI 2<sup>nd</sup> subsiste : *Cela lui fut demandé (par elle)*. Le verbe est doublement transitif.

**Sémantique** : le verbe exprime une relation, un transfert verbal (questionnement) entre deux personnes ; la première étant le sujet *elle*, la deuxième le COI 2<sup>nd</sup> ; l'objet de la relation est le COD. Ces contraintes sémantiques sont la règle pour les verbes doublement transitifs.

— **aux noms** : complément de l'adjectif *indifférente*

**Catégorie** : le complément (déterminatif) du nom ou de l'adjectif est une fonction nominale ; on y trouve un syntagme nominal, un nom propre, un pronom, un infinitif, ainsi qu'une subordonnée conjonctive pure (rare) ; ici, c'est un syntagme nominal prépositionnel, apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : aucune liaison morphologique, aucun accord n'est possible avec un autre élément.

**Syntaxe** : ce syntagme n'assume pas une fonction essentielle par rapport au verbe. On peut le retirer sans que cela nuise à la grammaticalité de la phrase : *Indifférente, elle n'osait...* Il se trouve à sa place canonique sans pause derrière l'adjectif *indifférente*, relié à lui par la préposition *à* incluse dans la forme contractée *au*. Il n'est ni détachable ni déplaçable : \**aux noms, indifférente...* n'a pas de sens.

**Sémantique** : ce syntagme complète le sens de l'adjectif *indifférente*, en disant sur quoi porte le sentiment exprimé.

— **compatible** : attribut du sujet *la préparation d'une thèse* (repris par le pronom *elle*)

**Catégorie** : l'attribut est une fonction adjectivale : on y trouve un adjectif, un participe, certains adverbes (rares), une subordonnée relative, tous éléments assimilables à des adjectifs ; mais aussi des éléments nominaux, avec une valeur différente. Ici, c'est un adjectif qualificatif, apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : l'adjectif attribut du sujet s'accorde en genre et nombre avec le sujet ; cet adjectif s'accorde en nombre avec le sujet *préparation*, féminin singulier, le genre n'étant pas visible (adjectif épïcène).

**Syntaxe** : l'attribut est une fonction essentielle, non supprimable dans la phrase canonique ; cet adjectif ne peut être retiré sans que cela nuise à la grammaticalité de la phrase : \**La préparation est*. cet adjectif se trouve à sa place canonique sans pause derrière le verbe *était*, lui-même précédé du sujet. Il n'est ni déplaçable ni détachable : \**Compatible, la préparation est...* (aucun sens).

L'attribut du sujet est pronominalisable par pronom neutre : *La préparation (...) l'est*.

**Sémantique** : le verbe *être* est le premier et le plus simple des verbes d'état ; l'adjectif attribut apporte une caractérisation au sujet, par l'intermédiaire de ce verbe, il donne une caractéristique de ce sujet.

## JUIN 1997

—a) *Eléonore se rendait tous les soirs sur la terrasse pour contempler le ciel.*

**sur la terrasse** : complément essentiel de lieu du verbe *se rendre*

**Catégorie** : le complément essentiel de lieu est une fonction adverbiale ; on peut y trouver un syntagme nominal, un nom propre, un adverbe ; c'est ici un syntagme nominal prépositionnel, apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : aucun lien morphologique n'est possible avec un autre élément de la phrase.

**Distribution** : c'est un complément du verbe *se rendre*, il est situé juste derrière lui sans pause ; il n'est ni détachable ni déplaçable. La phrase \**Sur la terrasse, Eléonore se rendait* est inacceptable.

**Relations syntaxiques** : ce complément est essentiel, il n'est pas supprimable, il est présent dans la phrase canonique ; si on le supprime, le verbe *se rendre* prend le sens de « se constituer prisonnier », ce qui est inacceptable.

Ce type de complément est adverbialisable : *Elle se rendait là-bas*.

**Sémantique** : le complément essentiel de lieu, isolé, reste reconnaissable comme complément de lieu, ce qui est un point commun avec les compléments circonstanciels ; mais il est sémantiquement « exigé » par le sens du verbe *se rendre*, qui exprime un déplacement du sujet. C'est un complément de verbe, et non un complément de phrase.

—b) *Sur la vieille maison alsacienne, une cigogne avait construit son nid.*

**sur la vieille maison alsacienne** : complément circonstanciel de lieu (verbe de la phrase : *construire*)

**Catégorie** : le complément circonstanciel est une fonction adverbiale ; on y trouve des adverbes, des syntagmes nominaux prépositionnels, des infinitifs, des subordonnées conjonctives ou participiales ; ici, c'est un syntagme nominal prépositionnel, apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : aucun accord, aucun lien morphologique n'est possible avec un autre élément de la phrase.

**Relations syntaxiques** : le syntagme est prépositionnel ; il se situe en tête de phrase, détaché par une virgule, mais cette place n'est pas obligatoire, le syntagme est mobile : *Une cigogne avait construit son nid sur la vieille maison alsacienne / Une cigogne, sur la vieille maison alsacienne, avait construit son nid*. Ce syntagme n'assume pas une fonction essentielle, il est supprimable, il ne se trouve pas présent dans la phrase canonique *Une cigogne avait construit son nid* ; c'est un complément de phrase, à rôle profondément sémantique.

Il est adverbialisable, et le questionnement est adverbial : *Une cigogne avait construit son nid là. / Où une cigogne avait-elle construit son nid ?*

**Sémantique** : par rapport non seulement au verbe, mais à la phrase entière, ce syntagme exprime sémantiquement un lieu, ce qui se reconnaît encore quand le syntagme est isolé ; ce complément possède donc une autonomie sémantique, son sens est sélectionné par celui de la phrase minimale.

## SEPTEMBRE 1997

— **les gamins** : l'un des sujets du verbe *venaient* / ou sujet des verbes *passaient* et *grimbaient*

[l'une des deux interprétations peut paraître « tirée par les cheveux », mais la grammaire ne permet pas de choisir]

**Catégorie** : le sujet est une fonction nominale, où l'on peut trouver un syntagme nominal, un nom propre, un pronom, un infinitif, ainsi qu'une subordonnée conjonctive pure ; ici, c'est un syntagme nominal, apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : ce syntagme donne ses marques de nombre et de personne au verbe ; le verbe *venir* s'accorde au masculin à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel avec l'ensemble de ses sujets, tous au pluriel d'ailleurs (ou : les verbes *passaient* et *grimbaient* s'accordent). Un temps composé montrerait aussi un accord en genre si le sujet était féminin (*étaient venues*).

**Distribution** : le nom chef de syntagme sujet est nécessairement déterminé ; la situation n'est pas canonique, car le verbe *venaient* est précédé d'un premier sujet *les jeunes mariés*, puis suivi de 4 autres sujets, tous inversés, et coordonnés ; dans la phrase canonique, le SN sujet serait devant son verbe sans pause, ni détachable, ni déplaçable : *Les gamins venaient* ; \**Venaient, les gamins* n'a pas de sens. / Pour les verbes *passaient* et *grimbaient*, on notera que le sujet est séparé des verbes par une subordonnée relative.

**Syntaxe** : le sujet est une fonction essentielle ; ici, il assume bien une fonction essentielle par rapport au verbe, et même la seule fonction essentielle de la proposition : \**Venaient* ou \**Passaient* n'a pas de sens.

Le questionnement par pronom interrogatif donne la question *qui est-ce qui ?* La pronominalisation par pronom personnel donne le pronom sujet *ils*. La mise en relief donne *C'étaient les gamins qui...*

**Sémantique** : le sujet ne possède pas d'autonomie sémantique, son sens est sélectionné par celui du verbe *venir* / ou *passaient* et *grimbaient*. Il exprime celui (ceux) dont on parle, le verbe (intransitif) constituant le prédicat. Ici, le sujet est agent, il « fait l'action », conformément à la tradition.

— **bien dotée** : attribut du COD *la*

**Catégorie** : l'attribut est une fonction adjectivale : on y trouve un adjectif, un participe, certains adverbes (rares), une subordonnée relative, tous éléments assimilables à des adjectifs ; mais aussi des éléments nominaux, avec une valeur différente (une identité). Ici, c'est un participe passé renforcé par un adverbe, il est apte à assumer cette fonction.

**Morphologie** : l'attribut s'accorde en principe en genre et nombre avec le sujet ou le COD ; cet adjectif s'accorde bien en genre et nombre avec le COD *la* (féminin singulier).

**Distribution** : cet adjectif se trouve à sa place canonique derrière le verbe *savait*, sans pause ; il se trouverait derrière le COD (lui-même derrière le verbe) si celui-ci était un nom, mais un COD pronom personnel passe devant le verbe : *On savait Rosalie bien dotée*. Il n'est ni déplaçable ni détachable : \**Bien dotée, on la savait...* (aucun sens).

**Syntaxe** : l'attribut est une fonction essentielle, non supprimable dans la phrase canonique ; cet adjectif ne peut être retiré sans que cela nuise à la grammaticalité de la phrase : \**On la savait* n'a pas de sens.

Dans une transformation passive, l'attribut du COD devient attribut du sujet : avec un verbe synonyme, on peut dire *Elle était connue comme bien dotée...*

**Sémantique** : le verbe *savoir*, qui exprime une opinion, relie sémantiquement l'attribut au COD (= *on savait qu'elle était...*). L'attribut apporte une caractérisation à ce COD, ce qui est le rôle d'un adjectif (catégorie de base de l'attribut). Cette qualification correspond à un jugement porté.

Si l'attribut était nominal, il exprimerait en outre une identité avec le COD.

— **il lui** plaisait : COI du verbe *plaisait*

**Catégorie** : le complément d'objet est une fonction nominale ; on peut y trouver un syntagme nominal, un nom propre, un pronom, un infinitif, ainsi qu'une subordonnée conjonctive pure, une subordonnée interrogative ou infinitive (COD) ; c'est ici un pronom personnel, apte à être complément d'objet indirect.

**Morphologie** : aucun lien morphologique n'est possible avec un autre élément de la phrase. Pourtant, ce pronom est à une forme régime indirect (= à + SN), en position clitique ici.

**Distribution** : c'est un complément du verbe *plaire*, situé juste devant lui sans pause, il serait derrière s'il était nominal ; il n'est ni détachable ni déplaçable, à moins qu'on soit dans un contexte contrastif : *A elle, il plaisait, mais à sa mère, il déplaisait*. Il est implicitement prépositionnel, donc indirect, ce qui est manifeste quand on remplace ce pronom par le nom propre : *à Rosalie*.

**Relations syntaxiques** : le complément d'objet est essentiel, il n'est pas supprimable, il est présent dans la phrase canonique *Il lui plaisait* ; la phrase *Il plaisait* n'a pas le même sens (COI général implicite = *il plaisait à tout le monde*) ; le verbe est de valence double.

Le questionnement par pronom interrogatif donne la question *à qui ?* La pronominalisation du SN (NP) par pronom personnel est déjà faite ici.

**Sémantique** : ce complément ne possède pas d'autonomie sémantique (isolé, il n'a pas de sens), son sens est sélectionné par celui du verbe *plaire*, avec une certaine contrainte sémantique, puisqu'il s'agit forcément d'un être humain, doué de sentiments.

Additif (non demandé à l'examen à l'époque) :

— **par tous les partis des environs** : complément d'agent du verbe *avait été courtisée*

Catégorie : le complément d'agent est une fonction nominale ; on peut y trouver un syntagme nominal, un nom propre, un pronom ; c'est ici un syntagme nominal, apte à assumer cette fonction.

Morphologie : aucun lien morphologique n'est possible avec un autre élément de la phrase.

Distribution et syntaxe : le complément d'agent, contrairement à ce que peut laisser croire une certaine tradition, fait partie des fonctions essentielles, d'autant que par transformation il devient sujet d'un verbe actif. Il se trouve, sans pause, derrière un verbe passif (*avait été courtisée*), introduit par la préposition *par* (dans certains cas un peu litigieux, c'est la préposition *de*) ; il n'est ni supprimable, ni déplaçable, ni détachable.

Quand on remet le verbe à la voix active, le complément d'agent devient sujet, et l'ancien sujet devient COD : *Tous les partis des environs l'avaient fort courtisée* (COD l').

Certains verbes passifs se construisent sans complément d'agent. Quand on les remet à la voix active, on obtient le sujet indéfini *on* : *Des travaux seront effectués sur l'autoroute* > *On effectuera des travaux sur l'autoroute*. Cette tournure passive sans complément d'agent est une façon de se dispenser d'un sujet inconnu ou indéfini, le sujet étant pourtant la plus essentielle des fonctions.

Sémantique : selon la tradition, le complément d'agent est celui qui fait l'action du verbe, un *agent* étant *a priori* l'auteur d'une action. C'est souvent vrai, car les verbes qui sont au départ transitifs directs sont ceux qui se prêtent le mieux à l'expression d'une action, généralement humaine. C'est le cas ici. Dans d'autres cas pourtant, sens figurés, ou événements naturels, il est artificiel de parler d'action. Ainsi, dans la phrase *Un arbre a été déraciné par la tempête*, on ne peut pas dire que la *tempête* soit un être vivant susceptible d'accomplir une action. L'analyse sémantique du complément d'agent est similaire à celle du sujet, donc aussi complexe, ou aussi floue, chaque cas pouvant être un cas particulier.

Les mauvaises analyses traditionnelles concernant le complément d'agent viennent des erreurs qui ont été commises en élaborant la grammaire française sur le modèle de la grammaire latine : en latin, ce complément est à l'ablatif, introduit par *ab*. C'est ainsi qu'il a été considéré pendant encore une partie du XX<sup>ème</sup> siècle comme « complément circonstanciel d'agent », ce qui est une aberration.

Une autre erreur du même type concerne le prétendu « complément circonstanciel d'accompagnement » (*cum* + ablatif en latin), qui est en fait en français un COI introduit par *avec*, préposition utilisée avec tous les verbes exprimant une action réciproque :

*Maurice joue aux cartes avec Jules* = *Jules joue aux cartes avec Maurice* ; un complément circonstanciel ne pourrait pas devenir sujet !